



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2022

DEVIS TRAVAUX ISOLATION GRENIER DE LA MAIRIE

Après étude de plusieurs devis, c'est l'offre de M. Steeve ROUVRE qui a été retenue au prix de 7 722 € ht avec un isolant de 240 mm d'épaisseur en plus des plaques de BA13.

AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023

Le conseil municipal, par 8 voix pour et 4 abstentions a décidé de participer à hauteur de 50 % à l'abonnement 2022-2023 des transports scolaires de la Région pour ses élèves sans distinction de catégories (élémentaires, secondaires, lycées, publics et privés)

SYNDICAT D'ELECTRICITE : ADHESION COMPETENCE OPTIONNELLE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat d'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) propose à la commune d'adhérer à sa compétence optionnelle relative à l'aménagement et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules à motorisation électrique. Celle-ci est votée à l'unanimité. Ainsi le SIEGE assurera l'exploitation, l'entretien, la supervision des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides installées ou susceptibles de l'être sur le territoire communal.

DECLASSEMENT ET CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE IMPASSE DU BUISSON-RAS

A l'occasion de la vente d'un bien situé au Buisson-Ras, il a été constaté que la fin de la voie constituait un délaissé de voirie car elle dessert une propriété qui appartient à une seule personne et ne sert donc pas à la circulation générale. Elle se trouve donc déclassée de fait sans enquête publique préalable. Dans un souci d'équité par rapport à d'autres biens communaux inclus dans des propriétés privées, il est décidé par 10 voix pour et 2 abstentions de céder une surface de 111 m² au riverain directement concerné au prix de 1 € le m².

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 à partir de 12h. Les personnes absentes mais qui auront répondu, se verront offrir des bons d'achats qui seront disponibles en mairie à partir du 5 juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Poubelles de tri : A partir de la mi-juin, les mercredis et samedis, il sera possible de récupérer ces poubelles en échange des bacs bleus actuels.

Le Fidelaire, le 26 mai 2022

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

